

### **Article 1. Application et acceptation des conditions générales de vente de RHA Solutions (marque BUY&PROC.)**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») sont applicables à tout produit vendu ou à toute prestation de service fournie par RHA Solutions. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat ou accord passé entre RHA Solutions et ses clients en France et à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. Les présentes s'appliquent également à tous modes d'échange électronique présents ou à venir. Aucune dérogation aux CGV ne pourra être admise sans accord exprès et préalable de RHA Solutions. Toute condition contraire aux CGV posée par l'acheteur, dans ses conditions générales d'achats ou dans tout autre document, sera inopposable à RHA Solutions, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance et même en l'absence de protestation de RHA Solutions de ces conditions contraires. La passation de commande à RHA Solutions emporte automatiquement et de plein droit adhésion entière et sans réserve aux CGV en vigueur. RHA Solutions vend uniquement aux professionnels pour leurs besoins et dans le cadre de leur activité professionnelle.

### **Article 2. Commande et exécution.**

Les offres sont valables pour la durée indiquée aux conditions particulières de l'offre (tarifs et conditions). Toute commande passée auprès de RHA Solutions devient ferme et définitive dès la réception par RHA Solutions d'un bon de commande écrit du client. Exceptionnellement, le client pourra annuler sa commande s'il obtient un accord écrit et non équivoque de RHA Solutions, qui se réserve le droit, à compter de la réception de la commande, de l'accepter, de rejeter celle-ci ou d'émettre des réserves. Un accusé de réception de commande ne constitue pas une acceptation de commande. Seule la mise en livraison ou la mise à disposition du produit ou d'un service marque l'acceptation de la commande. RHA Solutions honore toute commande dans la limite des stocks disponibles chez les fournisseurs. En cas de rupture partielle ou totale d'approvisionnement, hors cas de force majeure, RHA Solutions s'engage à faire livrer un produit similaire de qualité au minimum équivalente à des conditions tarifaires identiques.

### **Article 3. Tarifs et évolution des conditions de vente.**

Les prix des produits et services sont ceux applicables à la date de l'acceptation de la commande par RHA Solutions, en net et Euros, majorés des impôts, redevances, éco-contributions et taxes facturés selon la réglementation en vigueur. Les prix peuvent varier en fonction de l'évolution des matières premières, de l'évolution du coût du transport, des parités Euro/dollar notamment. Les frais de port et de manutention, dont le montant peut modifier à tout moment et sans préavis, sont à la charge du client.

### **Article 4. Délais et conditions de paiement.**

Sauf convention contraire entre le client et RHA Solutions, les produits et prestations de services sont payables à réception de facture. Le paiement doit se faire au siège social de RHA Solutions de telle manière que le vendeur puisse disposer des sommes le jour de l'échéance. Les factures émises par RHA Solutions sont payables par virement ou chèque. Aucun paiement en espèces ne sera accepté. En cas de commande supérieure à 3500€ ttc, RHA Solutions se réserve le droit de demander un acompte représentant au minimum 30% du montant ttc de la commande. Tout contrat commercial annuel fera l'objet d'une avance mensuelle au démarrage du contrat et d'une facturation mensuelle à chaque fin de mois pour le mois suivant. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. En cas de défaut ou retard de paiement après la date d'échéance figurant sur la facture, RHA Solutions pourra exiger des pénalités de retard égales à 3 fois le taux appliqué par la BCE, et majorées d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement (décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012) et ce, sans préjudice de toutes indemnités que notre société pourrait réclamer. Le retard de paiement pourra en outre donner lieu à la suspension des commandes et livraisons en cours.

### **Article 5 : Facture électronique.**

Le client accepte sans réserve de recevoir ses factures RHA Solutions exclusivement par voie électronique, conformément à l'article 289bis du Code Général des impôts. En conséquence, le client déclare expressément renoncer définitivement à recevoir des factures au format papier.

## **Article 6 : Conditions de livraison des produits.**

Les délais de livraison des fournisseurs sont indicatifs et donnés en toute bonne foi par RHA Solutions sur les devis proposés au client. Aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non-respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée de ce fait.

Le transfert de risque intervient à la sortie des entrepôts des fournisseurs et par conséquent, les produits voyagent aux risques et périls exclusifs du destinataire.

Les frais de ports sont définis dans les devis faits au client et peuvent évoluer dans le temps.

Le service de livraison n'est fourni que dans la mesure où le client peut réceptionner la commande aux jours et aux heures ouvrables.

Le client est tenu de vérifier, lors de la livraison, le nombre de colis, palettes, la conformité des références et l'absence de défauts apparents.

Toute réclamation pour non-conformité du produit livré ou prestation de services effectuée, devra être transmise à RHA Solutions, avec copie des réserves précises et caractérisées faite au transporteur ou prestataire lors de la livraison. Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. L'engagement de RHA Solutions sera de faire pression auprès des fournisseurs pour obtenir réparation des litiges.

## **Article 7 : Transfert de propriété – réserve de propriété**

Le transfert de propriété des marchandises livrées au client n'interviendra qu'après le paiement intégral du prix en principal et accessoires. Le paiement ne sera réputé acquis qu'après encaissement des sommes dues. Le client s'engage, pour le cas d'une procédure de redressement judiciaire affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises de son stock et dont RHA Solutions revendiquerait la propriété.

## **Article 8 : Retour des produits**

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord préalable de RHA Solutions et de son ou ses fournisseurs. Ces demandes sont à adresser par courrier électronique au fournisseur et à nos services, accompagnés de la facture.

## **Article 9 : Conditions de garantie – responsabilité**

RHA Solutions est un intermédiaire commercial et ne peut être tenu comme responsable des défauts de matière ou de fabrication, et cela en conformité avec les garanties des fabricants. Les garanties ne jouent pas pour les vices apparents, et les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, un accident extérieur, ou lorsque la dite non-conformité est due à une fausse manœuvre, négligence, modification du produit non prévue ni spécifiée, mauvaise utilisation, réparation ou test non appropriés de votre part.

Au titre de cette garantie, la seule obligation de RHA Solutions sera d'obtenir auprès du fabricant, le remplacement ou la réparation du produit ou de l'élément défectueux. Pour bénéficier de son appui et de la garantie constructeur, RHA Solutions exigera la présentation de la facture, d'un descriptif de la non-conformité, et ne donnera son accord qu'à l'issue de l'analyse des pièces justificatives. Les frais éventuels de port sont à la charge du client.

## **Article 10 : Réserve de propriété**

RHA Solutions se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement intégral du prix des produits, RHA Solutions pourra à tout moment reprendre les produits chez le client.

RHA Solutions entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible, néanmoins se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications.

## **Article 11 : Confidentialité**

Le client ne peut utiliser ou divulguer quelque information de nature financière, statistique, technique, commerciale ou relative à ses propres tarifs qu'il pourrait acquérir de RHA Solutions via la marque BUY & PROC. sans son accord préalable, et ce y compris, à la cessation des relations commerciales unissant les 2 parties.

## **Article 12 : Compétence – Droit applicable**

Les présentes conditions générales de vente ainsi que la relation commerciale entre RHA Solutions et son client, sont soumises au droit français et toute contestation qui pourrait survenir dans le cadre de leurs exécutions, relèvera de la compétence des tribunaux dont dépend le siège de RHA Solutions, à savoir le tribunal de Commerce de Lyon.

*Nom et prénom du signataire :*

*Mention « lu et approuvé » + signature*

*+ cachet de la société :*

**RHA Solutions,**

SAS au capital de 20 000€ - SIREN n° 822 345 385, RCS Lyon, Code NAF 4619A, TVA FR 53822345385  
48 rue Quivogne 69002 Lyon, Tel : 04.78.42.31.97 solutions@rhaplus.com